

Par la Fédération Départementale des CIVAM du Gard

primo-arrivants, dans le Gard

2021-2022

Synthèse du mémoire d'Emma DUVAL
Stagiaire à la FD CIVAM du Gard de mars à septembre 2022
En première année de Master Gestion des Territoire et Développement
Local, Parcours Développement Rural à l'Université Lumière Lyon 2





Présentation du commanditaire de l'étude : la FD CIVAM du Gard

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard est une association loi 1901, créée en 1966, qui vise à promouvoir l'agriculture et l'alimentation durable. Elle est aujourd'hui composée de dix salariés permanents, dont huit chargés de projet sur diverses thématiques : création d'activités agricoles, développement de l'agriculture biologique, de l'agroécologie et des circuits courts, alternatives aux pesticides, accueil éducatif et social sur les fermes, éducation à l'alimentation, agritourisme (avec l'organisation notamment de l'évènement de Ferme en Ferme), compostage collectif, création d'un tiers-lieu agri-culturel... La Fédération est également organisme de formation pour agriculteurs et porteurs de projets.

La FD CIVAM du Gard s'inscrit dans le mouvement des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) qui se veulent être des « laboratoires d'expérimentation et de dialogue entre agriculture et société ». Au niveau national (Réseau CIVAM) et régional (Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie) une dynamique autour de l'intégration des migrants en milieu rural a été initiée depuis 2017.¹ Cette dynamique a incité la FD CIVAM du Gard à investir cette nouvelle thématique, en s'axant davantage sur les passerelles à créer entre agriculture et migrants.

Présentation de l'étude

La FD CIVAM du Gard a engagé une stagiaire, Emma DUVAL, entre mars et septembre 2022 pour mener à bien une étude afin d'évaluer la faisabilité et pertinence de la mise en place d'une action pilote d'insertion professionnelle en agriculture à destination des étrangers primo-arrivants². **Deux intuitions au départ animaient la FD CIVAM du Gard :**

- Le secteur agricole pourrait être un levier pour l'insertion professionnelle des primo-arrivants
- Les primo-arrivants pourraient apporter une réponse aux problèmes croissants de recrutement de main d'œuvre agricole dans le Gard

L'étude avait donc pour mission d'identifier :

- Les principaux bassins d'emploi et besoins en main d'œuvre agricole dans le Gard
- Les agriculteurs intéressés pour accueillir des primo-arrivants (stage, emploi...)
- Les compétences et intérêts professionnels des primo-arrivants
- Les acteurs intervenant dans l'accompagnement et l'orientation des primo-arrivants
- Les initiatives qui font le lien entre agriculture et migrants

Cette étude (financée par la DDETS du Gard, dans le cadre de l'appel à projet concernant l'intégration des primoarrivants) a été un travail préparatoire ayant pour objectif final de déboucher sur une action opérationnelle multi-partenariale. Ainsi, l'étude a cherché à répondre à la problématique suivante :

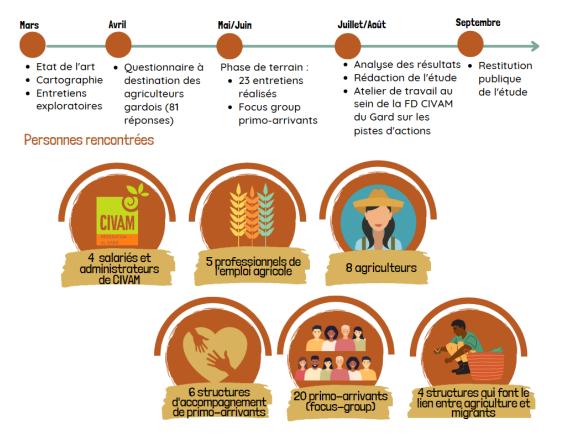
Dans quelle mesure la mise en relation des agriculteurs et des primo-arrivants peut-elle être une solution, d'une part aux problématiques de recrutement en main d'œuvre agricole, et d'autre part à l'insertion professionnelle des primo-arrivants ? Comment une action multipartenariale mise en place avec la FD CIVAM du Gard pourrait faciliter ce processus ?

¹ Le <u>projet SOLID'R</u> pour l'intégration durable des réfugiés en milieu rural, porté par la FR CIVAM Occitanie, illustre bien l'intérêt des CIVAM pour cette thématique.

² Un <u>primo-arrivant</u> est un ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaire depuis moins de cinq ans d'un titre de séjour, au titre de l'immigration économique, l'immigration familiale ou de la protection internationale (réfugié).

Présentation de la méthodologie

Chronologie de la collecte des données



Présentation des résultats de l'étude

- I Des problématiques de recrutement pour les agriculteurs gardois
 - A) Présentation du contexte agricole gardois et des besoins en main d'œuvre agricole

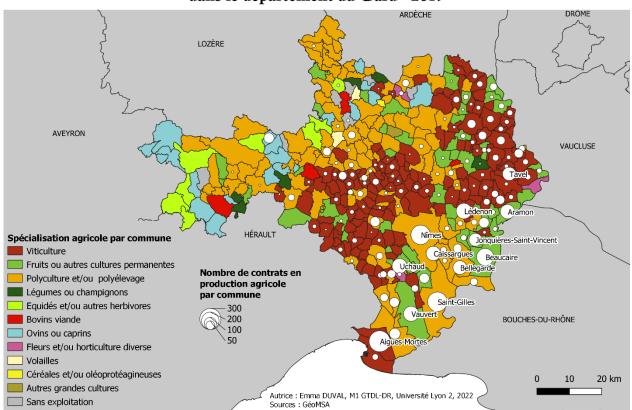
En 2020, on comptait **5100** entreprises agricoles dans le Gard. La viticulture représente la principale activité agricole du Gard avec 53% des exploitations agricoles spécialisées dans cette culture. On retrouve en seconde position, mais bien derrière, le maraîchage (10%) et les grandes cultures (8%).³ En termes de spécialisation, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, on retrouve une dominante d'élevage dans la région des Causses. Les bassins alésien et nîmois sont tournés vers la polyculture et/ou le polyélevage⁴. La vallée du Rhône est quant à elle très viticole, avec cependant de nombreuses exploitations arboricoles que l'on retrouve également dans le Sud du département, et enfin le territoire Soubergues-Garrigues est en majorité viticole. **Au total, l'agriculture gardoise s'étend sur 162 000Ha, soit 28% de la superficie totale du département.**

On peut voir la présence d'un important bassin d'emploi agricole dans le Sud-Est du département qui est corrélé à la densité plus importante d'exploitations agricoles sur cette bande, d'Aigues-Mortes à Tavel. Par ailleurs, c'est dans ce croissant qu'on retrouve des exploitations de très grosse taille, notamment arboricoles et maraichères (on peut citer par exemple Le Domaine des Coteaux ou encore la coopérative fruitière bio UNI-VERT).

³AGRESTE, *Memento de la statistique agricole 2022 - Occitanie* [en ligne], 2022.

⁴ Une exploitation est classée en polyculture et/ou polyelevage lorsqu'elle est orientée sur au moins deux spécialités.

Répartition des contrats de travail en production agricole dans le département du Gard - 2019



En termes de masse salariale, le secteur agricole gardois employait 17 879 salariés en 2020 (dont 66% d'hommes), représentant 6 194 Equivalent Temps Plein (ETP). Dans le Gard les secteurs agricoles employant le plus de salariés sont le maraîchage et l'arboriculture (57% des ETP en 2020) et la viticulture (35% des ETP), car ce sont les secteurs où le travail est principalement manuel. Ces emplois sont majoritairement saisonniers avec 88% des contrats en CDD en 2020. La plupart des travaux agricoles sont estivaux et concernent les travaux de préparation (éclaircissage, effeuillage...) et les récoltes. Ces travaux peuvent être réalisés par de la main d'œuvre non qualifiée, à l'inverse des travaux hivernaux qui demandent quelques gestes techniques (taille, entretien des fruitiers et de la vigne). Le maraîchage n'est employeur que six mois dans l'année (d'avril à septembre) et les recrutements en pépinière se font en amont et aval de la saison maraichère. L'arboriculture et la viticulture requièrent quant à eux des salariés sur la presque totalité de l'année. Des emplois à l'année sont à pourvoir en viticulture en tant qu'ouvrier viticole, caviste ou tractoriste.

B) Les difficultés à recruter pour les agriculteurs gardois

Dix des quinze agriculteurs employeurs ayant répondu au questionnaire ont exprimé une grande difficulté à recruter. La principale difficulté partagée par onze de ces agriculteurs est qu'ils ne trouvent pas de personnes intéressées et près de la moitié ne trouvent pas de personnes qualifiées. Selon les agriculteurs, les deux principales causes de ce manque d'intérêt pour les emplois agricoles sont liées aux conditions de travail : le travail est trop physique et en extérieur, donc soumis aux conditions météorologiques et climatiques. Les structures relais de l'emploi agricole rajoutent quant à elles que la faible rémunération proposée démotive également des candidats à s'orienter vers un emploi agricole ou à y rester. En effet, il y a également un problème de fidélisation des salariés, qui résulte en une fuite des compétences. Il a été démontré que le travail saisonnier représentait une période de transition, d'une à deux années, dans les trajectoires professionnelles des salariés, qui quittent ensuite définitivement le secteur agricole. C'est donc au moment où ils deviennent véritablement opérationnels qu'ils décident d'arrêter les saisons agricoles. Cette problématique est notamment exacerbée pour les emplois de tractoristes.

« Ça fait six mois qu'on recherche un tractoriste. Avec la sortie du glyphosate, les tractoristes sont devenus la denrée rare : il en manque 200 à 300. C'est encore plus difficile pour les petits agriculteurs de trouver cette main d'œuvre car les domaines viticoles s'arrachent les tractoristes entre eux et les plus gros peuvent proposer des salaires plus attractifs. »

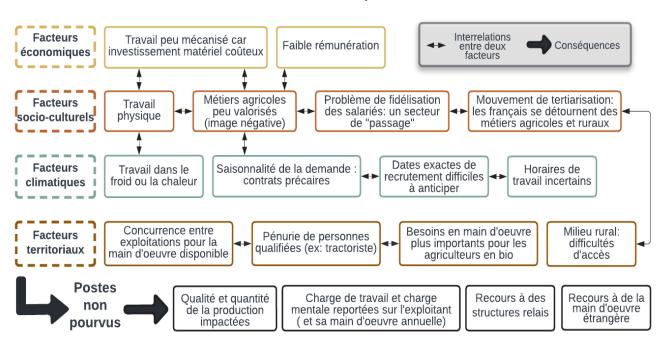
- Viticulteur, plateau de la Capelle (5Ha de vignes bio)

Face aux difficultés croissantes pour recruter, les agriculteurs sont ainsi obligés de s'adapter au travail en souseffectif. Leurs objectifs initiaux sont alors revus à la baisse. A titre d'exemple, le choix de l'agriculture biologique, nécessitant davantage de main d'œuvre, peut être remis en question pour certains agriculteurs.

- « J'ai arrêté le bio parce que je ne trouvais plus de main d'œuvre pour l'ébourgeonnage à la main et pour le deuxième poste de tractoriste qu'il me fallait. Moi j'aurais préféré rester en bio, faire quelque chose de mieux. [...] Cette année, je suis en retard parce que je n'ai pas trouvé de tailleurs. Les travaux auraient déjà dû être terminés. C'est moi qui les ai fait, mais du coup je n'ai pas pu tout faire.»
 - Viticulteur, Cévennes (38 Ha)

Les difficultés de recrutement peuvent donc être telles qu'elles peuvent impacter la quantité et la qualité de la production. De même, la charge de travail et la charge mentale (réorganisation du planning, externalisation du recrutement à des structures relais...) liées à ce manque de main d'œuvre sont incombées à l'exploitant.

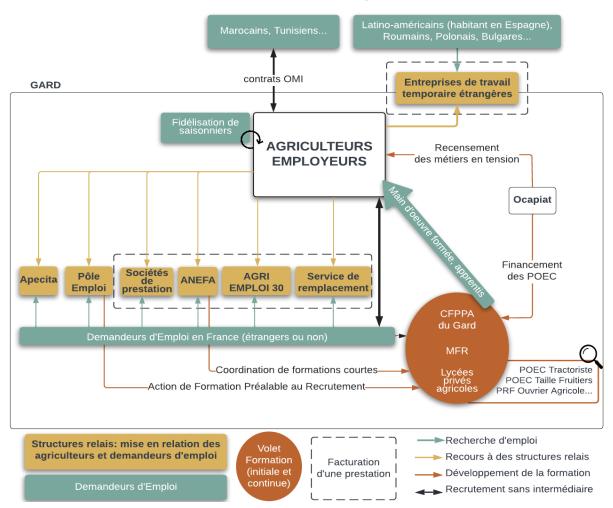
Les difficultés de recrutement pour les agriculteurs gardois - causes et conséquences -



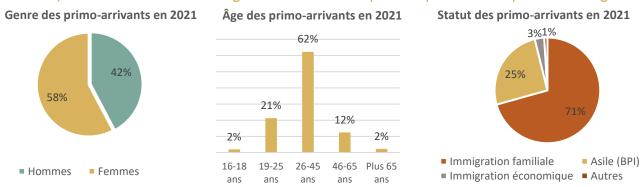
Le désintérêt des Français pour les métiers agricoles, qui participe au phénomène de tertiarisation de l'économie, a encouragé le recours de plus en plus fréquent à la main d'œuvre agricole étrangère. Ce recours se fait soit de façon directe (contrats OMI), soit via des structures relais telles que les entreprises de travail temporaire étrangères. Entre précarisation et fidélisation, ces étrangers font partie intégrante du paysage agricole gardois. 60% des agriculteurs ayant répondu au questionnaire ont déjà travaillé occasionnellement avec de la main d'œuvre étrangère et 27% de façon régulière.

Le graphe d'acteurs ci-dessous permet de conclure cette partie en recensant les différents organismes intervenants dans le Gard pour le recrutement de main d'œuvre agricole.

Le recrutement de main d'oeuvre agricole dans le Gard



II – L'insertion professionnelle des primo-arrivants dans le Gard, un parcours long et complexe A) Primo-arrivant : une catégorie administrative qui recoupe différents profils d'immigrés



En 2021, dans le Gard, 726 primo-arrivants ont signés un CIR.⁵. Il s'agissait en majorité de **femmes** (58%), **jeunes** (83% ayant moins de 45ans) et **issu de l'immigration familiale** (71%). Au sein de l'immigration familiale, les

⁵ <u>CIR – Contrat d'Intégration Républicaine</u>: Le CIR est signé par tous les primo-arrivants admis pour la première fois au séjour en France et qui souhaitent s'y installer durablement. Il comprend une formation civique obligatoire ainsi qu'une évaluation linguistique pour déterminer si le primo-arrivant a besoin d'une formation linguistique et si oui, de combien de temps (parcours de 100, 200, 400 et 600h)

familles de français étaient les plus représentées (60%), suivies par les personnes issues du regroupement familial (24%). Les Bénéficiaires de la Protection Internationale (dont les réfugiés) viennent en seconde position. Les primo-arrivants sont une catégorie difficilement appréhendable car avant tout administrative : elle regroupe différents groupes sociaux qui partagent une expérience commune (le départ de leur pays d'origine pour la France) mais qui ont des vécus pré-immigration et post-immigration très différents (distinction en termes de parcours scolaire et professionnel, de motif d'immigration, d'attaches en France...). Le tableau cidessous permet une vue plus détaillée des caractéristiques clés des trois grands profils de primo-arrivants.

Les caractéristiques clés des primo-arrivants BPI, familles de français et issus du regroupement familial

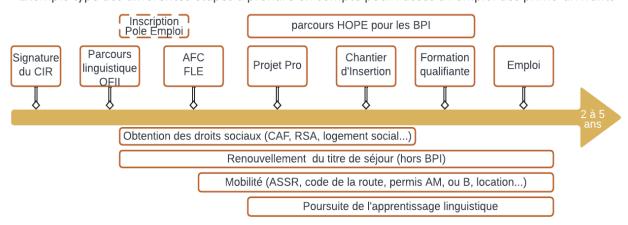
Catégories	BPI	Regroupement familial	Familles de français
Profil type	Sur-représentation d'hommes, isolés et jeunes	Sur-représentation de femmes et de mères	Sur-représentation de conjoints et conjointes de français
Pays d'origine	Afghanistan, Côte d'Ivoire, Bangladesh, Guinée et Turquie	Maroc, Tunisie, Algérie	Tout pays
Langue	Très peu de francophones. Beaucoup d'analphabètes	Beaucoup d'analphabètes	Francophones ou niveau avancé
Niveau scolaire	20% sont non scolarisés antérieurement et 50% ont un niveau de diplôme inférieur au bac	Beaucoup de marocaines sont non scolarisées antérieurement	Beaucoup ont suivi des études supérieures.
Emploi	Ils veulent rapidement trouver un emploi car ils sont dans une logique de renvoi d'argent au pays Ils ont déjà exercé des métiers auparavant, mais souvent informels	Ils ne souhaitent pas toujours trouver un emploi, notamment si ce sont des femmes, avec enfants Elles ont déjà exercé des métiers auparavant, mais souvent informels	S'ils ne maîtrisent pas le français, ils vont s'orienter vers des « jobs alimentaires » au départ. Mais, sur le long terme, ils seront dans une logique de Validation d'Acquis d'Expérience.

B) Des intérêts professionnels bridés par de nombreux freins à l'embauche

Si l'insertion professionnelle des primo-arrivants est une notion difficile à appréhender car elle diffère en fonction du profil des primo-arrivants, on peut tout de même noter des similarités notamment concernant les freins à l'embauche rencontrés :

- Faible maîtrise du français (notamment sur le volet expression)
- <u>Difficultés d'accès aux droits</u> (Dépendance aux travailleurs sociaux pour ces démarches)
- Fracture numérique liée à la dématérialisation des démarches administratives
- Insécurité résidentielle : des délais d'attente très longs pour l'obtention d'un logement social
- Mobilité: absence de permis ou difficulté à faire reconnaître son permis étranger
- Problématique de valorisation de compétences : difficulté à faire reconnaître son diplôme
- Discriminations à l'embauche (des employeurs qui ont de nombreux préjugés)
- <u>Inégalités de genre</u> (notamment liés à la garde d'enfants)

Exemple type des différentes étapes à prendre en compte pour l'accès à l'emploi des primo-arrivants



Pour favoriser l'insertion des primo-arrivants, agir uniquement sur le volet insertion professionnelle n'est donc pas suffisant. Les volets linguistique, mobilité, logement et numérique sont tout aussi importants.

Nous avons pu observer que les intérêts professionnels des primo-arrivants étaient bridés par ces nombreux freins à l'embauche. Nous avons distingué trois trajectoires empruntées par les primo-arrivants en réaction à ces difficultés :

- La démobilisation: primo-arrivant désillusionné, attitude passive face à son parcours d'insertion
- Le recours à l'économie informelle : travail au noir pour contourner les contraintes administratives
- <u>Stratégie d'opportunisme</u> : on les oriente vers les métiers en tension (secteur du bâtiment, de l'industrie, de la restauration...)

C) Une myriade d'acteurs intervenant au cours du parcours des primo-arrivants

L'accompagnement des primo-arrivants vers l'emploi fait intervenir de nombreuses structures, qui agissent souvent sur différents volets (linguistique, orientation professionnelle, mobilité...). On peut les classer en différentes catégories :

- Les **structures sociales de quartier** (CCAS, Centres Sociaux, Espace de Vie Sociale)
- Les <u>antennes locales d'associations nationales</u> (Croix Rouge, Secours Catholique, Cimade...)
- Les collectifs de soutien gérés par des bénévoles (en milieu rural notamment)
- Les <u>centres d'hébergement</u> pour BPI (CADA, CPH)
- Les organismes de formation spécialisés dans l'insertion professionnelle (AMS, Greta...)
- Les <u>organismes spécialisés dans l'emploi</u> (Pôle Emploi, Mission Locale, Maison de l'Emploi...)

Bien que complémentaires, elles pâtissent d'un manque de coordination qui entraîne des difficultés pour accompagner dans la durée les primo-arrivants. Parmi ces difficultés, on peut citer que :

- <u>Les primo-arrivants sont « noyés » parmi le public des demandeurs d'emploi :</u> Les conseillers Pôle Emploi ne sont pas spécialisés dans l'accompagnement de ce public
- Les travailleurs sociaux sont surchargés de travail
- <u>L'illisibilité des dispositifs</u> : des dispositifs seulement accessibles aux réfugiés, d'autres aux jeunes de moins de 25ans, d'autres aux bénéficiaires du RSA...
- Le "Ballotage" d'acteur en acteur : besoin d'interconnaissance entre les structures d'accompagnement

III - Quelle place aujourd'hui pour les primo-arrivants en agriculture dans le Gard?

A) Des opportunités d'emploi en agriculture qui pourraient intéresser les primo-arrivants

il y a une proportion non-négligeable de primo-arrivants ayant déjà effectué des travaux agricoles dans leur pays d'origine, que ce soit dans le cadre familial ou professionnel. Cette tendance est d'autant plus accentuée chez les BPI, notamment les réfugiés Afghans. Si sur les vingt primo-arrivants que nous avons interrogés lors du focus group, seulement trois avaient déjà eu un emploi agricole auparavant, ils étaient la moitié à avoir déjà eu une expérience agricole. Plusieurs nous ont expliqué qu'ils pratiquaient une agriculture vivrière dans leur cadre familial. Cependant, la corrélation entre l'expérience antérieure en agriculture des primo-arrivants et leur souhait de travailler de nouveau dans ce secteur une fois en France n'est pas évidente.

« Ce n'est pas parce que certains migrants ont eu une expérience agricole dans leur pays d'origine qu'ils veulent retourner dans ce secteur en France. Beaucoup ont une image assez négative de ce que pourrait représenter un emploi agricole en France parce qu'ils pensent que les conditions de travail seraient similaires à celles qu'ils pouvaient avoir dans leur pays d'origine. »

Structure d'accompagnement de primo-arrivants

Cette représentation négative du secteur agricole français est en effet alimentée par une **méconnaissance des** primo-arrivants concernant la diversité et la réalité des métiers agricoles en France.

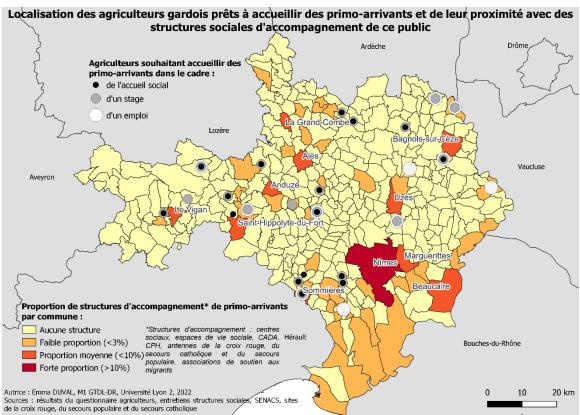
D'autre part, de nombreux primo-arrivants sont freinés par le fait que le travail agricole soit localisé en milieu rural. En effet, ayant très souvent des accroches familiales et/ou communautaires urbaines et étant suivis par des travailleurs sociaux et des conseillers Pôle Emploi en ville, beaucoup de primo-arrivants ne souhaitent pas aller « s'enterrer à la campagne ».⁶ Par ailleurs, les problématiques de mobilité, exacerbées en milieu rural, freinent également les primo-arrivants à s'insérer dans le milieu agricole.

Cependant, bien que le secteur agricole soit peu attractif pour les primo-arrivants, il reste une porte d'entrée dans le monde professionnel pour beaucoup d'entre eux, notamment BPI, car facile d'accès pour des non-francophones, et représentant une source de revenu rapide (dans une logique de renvoi d'argent à leur famille). Cependant, il s'agit avant tout d'un secteur de passage dans lequel les primo-arrivants ne souhaitent pas nécessairement rester. Un travail de sensibilisation aux perspectives de professionnalisation dans ce secteur pourrait permettre de lever leurs a priori, comme nous avons pu le voir lors de notre focus-group.

B) Entre démarche solidaire et intérêt économique, un foyer d'agriculteurs gardois intéressés

Un vivier d'agriculteurs gardois est intéressé par l'accueil de primo-arrivants sur leur exploitation, que ce soit via de l'accueil social, des stages ou bien de l'emploi. 60% des agriculteurs ayant répondu à notre questionnaire se sont dit intéressés pour accueillir des primo-arrivants :

- 24 agriculteurs seraient prêts à les accueillir dans le cadre de l'accueil social⁷ (dont 16 qui ont laissé leurs coordonnées pour être recontactés par la FD CIVAM du Gard si l'action venait à être mise en place)
- 28 agriculteurs seraient prêts à les accueillir en tant que stagiaires (dont 20 qui ont laissé leurs contacts)
- 24 agriculteurs seraient prêts à les employer (dont 11 qui ont laissé leurs contacts).



Les agriculteurs prêts à embaucher des primo-arrivants sont à 67% des viticulteurs. Cela est plutôt cohérent du fait que 65% des agriculteurs qui ont des besoins en main d'œuvre non couverts sont viticulteurs. Les

⁷ <u>L'accueil social</u>, selon le réseau CIVAM, est un accueil proposé à des personnes qui, pour des raisons diverses, éprouvent le besoin d'une rupture momentanée avec leur quotidien.

⁶ Coline AQUILINA, « Nouveaux arrivants dans les campagnes françaises », Pour, vol. 230, n° 2, 201

viticulteurs sont tout de même 39% à souhaitait accueillir des primo-arrivants dans le cadre de stage. Les maraîchers interrogés se positionnent plutôt sur l'accueil social (29%) ou l'accueil de stagiaire (21%).8

Par ailleurs, les agriculteurs ayant la volonté d'accueillir des primo-arrivants ne sont pas nécessairement motivés par la volonté de pallier au manque de main d'œuvre locale (seulement 28% des répondants) mais ils sont plutôt animés par l'envie de se rendre utile (48% des répondants). Ce qui les freinerait à accueillir des primo-arrivants ne serait pas lié à leurs différences culturelles (seulement 3% des réponses) mais davantage à la question de l'hébergement (65% des réponses). En effet, 90% des agriculteurs employeurs n'ont pas de logement sur leur exploitation pouvant être utilisé par leurs salariés. Les agriculteurs craignent également des freins de communication (45%) et administratifs (36%).

C) Des exemples inspirants : sept initiatives qui font le lien entre agriculture et migrants

Pour finir, un travail de repérage d'initiatives qui font le lien entre agriculture et migrants a été initié pour servir de source d'inspirations à l'action que la FD CIVAM du Gard souhaite mettre en place. Sept initiatives ont ainsi été repérées, et nous avons pu nous entretenir avec quatre de ces porteurs de projet. Suite à ce travail de recensement, nous avons réalisé une synthèse mettant en lumière ces initiatives (qui présente le fonctionnement de chaque dispositif, leurs points forts, leurs points faibles, les acteurs mobilisés, les bénéficiaires...). Voici une rapide présentation des différentes initiatives recensées :

Nom	Structure	Présentation du dispositif	Statut du participant			
Dispositifs hors du département du Gard						
Club Cultiv'Acteur GRDR	Association	GRDR propose à des migrants de région parisienne un club mensuel d'échanges autour des métiers de la filière agricole. Diverses activités y sont proposées : présentation des offres de formation et d'emplois agricoles, visites de fermes, mise en situation, accompagnement à la création de son projet Les points forts : - Suivi individualisé - Co-portage du projet avec une couveuse agricole et une association de promotion de l'agriculture biologique	Participant à des rencontres mensuelles			
Programme Compagnonnage FERMES D'AVENIR	Association, organisme de formation	Le Programme Compagnonnage est une formation de 8 mois en maraichage agroécologique durant laquelle des réfugiés effectuent un stage de six mois sur une des fermes maraîchères du réseau Fermes d'Avenir. Les points forts: - Les réfugiés effectuent leur stage en binôme avec un autre stagiaire français - Un accompagnement social global est proposé tout au long du parcours (travailleurs sociaux au sein de l'association) - Prise en charge de la formation par Pôle Emploi	En stage			
Parcours HOPE Agriculture AFPA RIVESALTES	Association, organisme de formation	L'AFPA des Pyrénées Orientales a encadré le premier groupe HOPE spécialisé dans le secteur agricole : les réfugiés ont d'abord suivi une formation sur site de 3 mois (cours de français, cours technique, stage d'immersion) et ont ensuite poursuivi avec un contrat de professionnalisation d'un an en tant que préparateur de commande, dans une coopérative de fruits et légumes. Les points forts : - Formation rémunérée - Hébergement, restauration et accompagnement social gratuits durant la formation sur site - Recrutements pérennes pour la majorité des réfugiés à l'issue de la formation	En contrat de professionnalisation			

9

٠

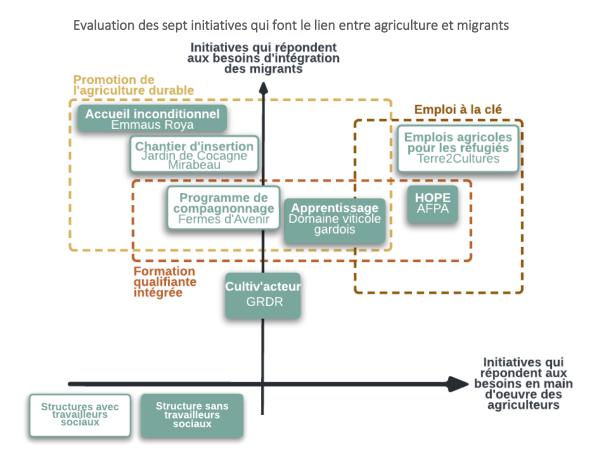
⁸ Ces résultats sont à prendre avec précaution. En effet, n'ayant été diffusé qu'à la base de données de la FD CIVAM du Gard, le profil des agriculteurs ayant répondu au questionnaire diffère des réalités départementales.

Chantier d'Insertion (ACI) en Maraîchage Biologique JARDIN DE COCAGNE MIRABEAU	Association porteuse d'ACI (Structure de l'Insertion par l'Activité Economique)	Le Jardin accueille sur son chantier d'insertion en maraîchage biologique des personnes en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, social ou personnel dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 10 à 12 mois. Les points forts: - Inscription du jardin dans le pôle d'excellence agroécologique du Domaine de Mirabeau - Accompagnement social vers l'emploi (travailleurs sociaux au sein de l'association) - Au départ, le jardin souhaitait uniquement employer des BPI, mais avoir un accueil ouvert à tous a été bénéfique pour les BPI qui se sont nourris de ces échanges interculturels	En CDDI de dix à douze mois : Contrat à durée déterminée d'insertion
Accueil inconditionnel EMMAÜS ROYA	Association (Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires)	La ferme Emmaüs Roya permet à des personnes éloignées de l'emploi de participer à des activités relevant de l'économie sociale et solidaire, sans lien de subordination. Etant proche de la frontière italienne, la ferme accueille nombreux migrants sans papier, en tant que "travailleurs solidaires". Les points forts: - La communauté Emmaüs cotise à l'URSSAF, ce qui permet aux compagnons de bénéficier de tous les droits qui découlent du régime général de la protection sociale. - Les sans-papiers peuvent obtenir une carte de séjour, au bout de 3 ans d'expérience au sein d'une communauté Emmaüs - Allocation communautaire de 360€ par mois	Compagnon Emmaüs
		Dispositifs présents dans le département du Gard	
Un emploi agricole pour les réfugiés TERRE2CULTURES (T2C)	Association	Terre2Cultures propose des emplois en tant qu'ouvrier agricole à des réfugiés en situation de précarité en région parisienne. Pour l'heure, l'association est partenaire avec 16 agriculteurs, présents dans huit départements français, dont le Tarn, Tarn-et-Garonne, et le Gard. Les points forts: - Un accompagnement social global est proposé (travailleurs sociaux au sein de l'association) - Hébergement sur l'exploitation - Plusieurs réfugiés en contrat sur la même exploitation	En emploi
Contrat d'apprentissage DOMAINE VITICOLE GARDOIS	Agriculteur	Ce domaine viticole bio a embauché deux Mineurs Non Accompagnés, en contrat d'apprentissage, dans le cadre de leur CAPA viticulture au CFPPA de Rodilhan Les points forts : Logement sur l'exploitation Emploi pérenne : CDD pour l'un des apprentis à la fin de ses deux années d'apprentissage (formation tractoriste prévue) Arrêt de bus à proximité immédiate de la ferme	En contrat d'apprentissage

Si aucun de ces dispositifs ne propose aux primo-arrivants la même entrée dans le monde agricole (il s'agit soit d'un statut de stagiaire, d'apprenti, de salarié, de compagnon...), la quasi-totalité des structures porteuses de ces projets sont des associations. Par ailleurs, bien que quelques actions soient uniquement destinées aux BPI, la majorité des initiatives sont ouvertes à tout public en situation de précarité ou éloigné de l'emploi, ce qui permet une mixité du public bénéficiaire.

D'autre part, si toutes les initiatives répondent aux besoins des primo-arrivants (avec des degrés de réponse différents en fonction de l'accompagnement social proposé), elles ne répondent pas toutes aux besoins en main d'œuvre des agriculteurs. Certaines associations ont avant tout eu à cœur de stabiliser la situation sociale et économique d'un public immigré en grande précarité. L'agriculture est vue alors plutôt comme un support intéressant pour y parvenir, car permettant aux primo-arrivants d'avoir un cadre de travail peu contraignant, et leur proposant une réinsertion progressive dans le monde professionnel. On remarque que ces initiatives, qui cherchent avant tout à répondre aux besoins des primo-arrivants, sont également celles qui promeuvent l'agriculture durable. Cela n'est pas très surprenant étant donné la présence, au sein de l'ethos de l'agriculture paysanne et de l'agriculture biologique, des valeurs de solidarité, d'hospitalité.

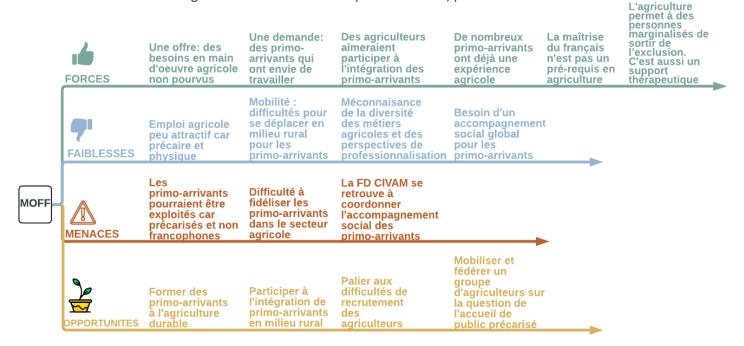
D'autres structures sont, au contraire, parties du même postulat que cette étude, à savoir qu'il pourrait y avoir une correspondance entre les besoins en main d'œuvre agricole et les difficultés d'accès à l'emploi pour le public immigré. Leurs actions ont donc cherché à répondre aux besoins de ces deux publics.



Synthèse des enjeux

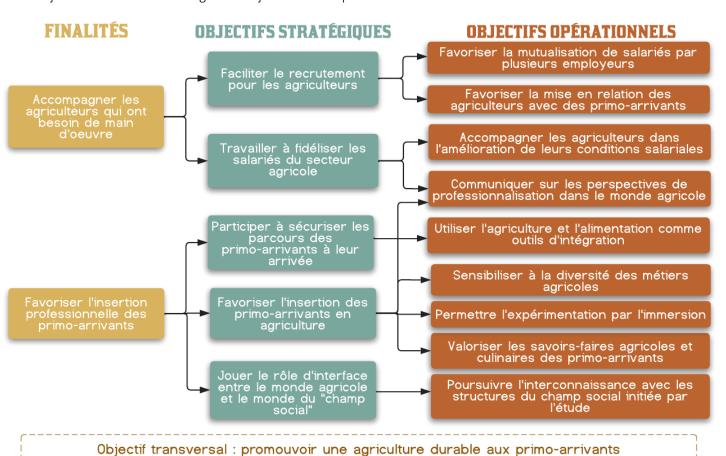
Sur la synthèse des enjeux présentée ci-après, on peut voir que les forces et opportunités relatives à la mise en place d'une action d'insertion en agriculture pour les primo-arrivants restent plus nombreuses que les menaces et faiblesses, ce qui nous indique la pertinence et la faisabilité de mener à bien une telle action. La FD CIVAM du Gard est par ailleurs une structure adaptée pour mener un tel projet car elle est ancrée dans le secteur agricole gardois et porte, à l'origine même de la création du mouvement CIVAM, des valeurs de solidarité et d'accueil.

Matrice MOFF comme outil d'aide à la décision pour la mise en place d'une action d'insertion professionnelle en agriculture à destination des primo-arrivants, par la FD CIVAM du Gard



Pistes d'action

L'arbre à objectif suivant sert ainsi de guide pour la mise en place d'une action pilote d'insertion professionnelle en agriculture pour des primo-arrivants. Un atelier de travail sur les pistes d'actions répondant à ces différents objectifs et finalités a été organisé en juillet 2022 auprès des salariés et administrateurs de la FD CIVAM.



Conclusion

L'objet de cette étude était d'évaluer la pertinence et la faisabilité de la mise en place d'une action pilote d'insertion professionnelle en agriculture à destination des primo-arrivants, dans le Gard. La FD CIVAM du Gard a souhaité investir ce sujet au travers de cette étude afin de créer un espace de réflexion pour penser sur le même plan les problématiques de recrutement de main d'œuvre agricole gardoise et les problématiques d'intégration des primo-arrivants. Il s'est agi, dans un premier temps, d'évaluer et de qualifier ces problématiques, tout en recensant les différents acteurs gardois gravitant autour de ces deux publics.

D'une part, il a été relevé que les agriculteurs gardois, notamment viticulteurs, arboriculteurs et maraîchers, sont en difficulté croissante concernant le recrutement de salariés agricoles (tant saisonnier qu'à l'année). Des facteurs économiques, socio-culturels, territoriaux et climatiques permettent d'expliquer ces difficultés, qui impactent la qualité et la quantité de la production agricole. La charge de travail et mentale alourdie par la recherche de main d'œuvre est parfois trop lourde à porter pour les agriculteurs, qui se tournent alors vers des structures relais. Par ailleurs, le désintérêt des Français pour les métiers agricoles a encouragé le recours de plus en plus fréquent à la main d'œuvre agricole étrangère. Entre précarisation et fidélisation, ces étrangers font partie intégrante du paysage agricole gardois.

D'autre part, l'insertion professionnelle des primo-arrivants, bien que différenciée selon les profils d'immigrés, a été identifiée comme un enjeu de taille pour l'intégration de ce public, étant donné les nombreux freins à l'embauche qu'il rencontre (faible maîtrise du français, instabilité résidentielle, mobilité, démarches dématérialisées, dépendance aux travailleurs sociaux, discriminations à l'embauche...). Pour favoriser l'insertion des primo-arrivants, agir uniquement sur le volet orientation professionnelle n'est donc pas suffisant. Les volets linguistique, mobilité, logement et numérique sont tout aussi importants. Une logique de parcours vers l'emploi est à privilégier pour l'accompagnement des primo-arrivants, qui nécessite une meilleure communication entre les différentes structures sociales accueillant ce public.

L'état des lieux dressé, il importait alors de définir si les enjeux relevés autour de ces problématiques respectives pouvaient s'imbriquer. Un travail de recensement des initiatives créant des passerelles entre agriculture et migrants a alors été effectué, et a servi comme référence et source d'inspiration quant à l'action que la FD CIVAM du Gard souhaite mettre en place de son côté. Par ailleurs, les primo-arrivants ainsi que les agriculteurs gardois ont été sondés quant à leur intérêt respectif pour, d'une part, une professionnalisation dans le secteur agricole et d'autre part l'accueil de public primo-arrivants sur leur exploitation.

Bien que les primo-arrivants voient le secteur agricole comme un secteur de passage, ils ont tout de même, pour la plupart, une expérience agricole antérieure qui facilite leur entrée dans le monde agricole, une fois arrivés en France. Face à des préjugés importants sur le monde agricole français de la part des primo-arrivants, un travail de sensibilisation semble pertinent pour leur présenter la diversité des métiers agricoles et les perspectives de professionnalisation dans ce secteur. La réussite de l'action tiendra à la prise en compte des différents freins en termes d'hébergement et de mobilité rencontrés par les primo-arrivants en milieu rural. Pour pallier à ces freins, la FD devra faire intervenir, dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action, des structures sociales spécialisées dans l'accompagnement du public primo-arrivant. La mise en place d'une telle action serait d'autant plus pertinente qu'un vivier d'agriculteurs gardois est intéressé par l'accueil de primo-arrivants sur leur exploitation, que ce soit via de l'accueil social, des stages ou bien de l'emploi.